

## LANGUE VIVANTE

### Cycle 2

*Afin d'améliorer les performances des élèves en langues, la France a choisi d'utiliser le cadre européen commun de référence pour les langues (le C.E.C.R.L.) conçu par le Conseil de l'Europe. Ce cadre européen commun détermine des niveaux de maîtrise en fonction de l'âge des élèves.*

*A chaque niveau correspond un descriptif des capacités à acquérir dans chacune des cinq activités de communication langagière : compréhension de l'oral, expression orale en continu, expression orale dialoguée, compréhension de l'écrit et expression écrite.*

*Le programme est décliné en 8 langues vivantes étrangères (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe).*

### Horaires

- En 2008 :
  - Horaire global annuel (54h).

- En 2007 :
  - De 1 h à 2 h dès le CP.

- En 2002 :
  - L'horaire est obligatoirement d'1h30 à partir du CE1.

### Contenu & démarche

#### LES NOUVEAUTES 2008

« **Dès le cours préparatoire**, une première sensibilisation à une langue vivante est conduite **à l'oral**. Au cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année, **l'enseignement d'une langue associe l'oral et l'écrit** en privilégiant la compréhension et l'expression orale ». Pas de changement par rapport à 2007.

- En 2007 :  
Les langues régionales ne sont plus mentionnées.

Le texte prévoit un « enseignement de langue vivante aux objectifs bien définis » affirmant que « l'apprentissage engagé dès le CE1 ne peut se limiter à une simple sensibilisation » et « suppose un véritable enseignement se prolongeant au collège » prévoyant ainsi de les adapter au cadre européen de référence.

(cf. <http://eduscol.education.fr/D0067/cecrl.htm>)

Domaines d'apprentissage : phonologie, culture et lexic, grammaire

- En 2002 :  
L'enseignement des langues étrangères ou régionales est rapproché de la découverte du fonctionnement de la langue française.  
Cet enseignement permet de créer les bases des apprentissages linguistiques : développement des comportements indispensables pour l'apprentissage des langues vivantes (curiosité, écoute, mémorisation, confiance en soi dans l'utilisation d'une autre langue), familiarisation avec des réalités phonologiques et accentuelles d'une langue nouvelle, acquisition de premières connaissances dans cette langue.